

DES AGENTS DE DÉCHETTERIE COMMENCENT LEURS CONTRATS EN MÉTROPOLE

Insidens a lancé il y a quelque temps, le premier parcours de formation d'agent technique de déchetterie à Mayotte. À l'issue de cette formation certifiante d'une durée de 5 mois, 15 stagiaires avaient obtenu leur titre professionnel. Et c'est une deuxième étape importante pour ces jeunes qui a démarré ce mois-ci avec l'arrivée en métropole des deux premiers d'entre eux, qui travaillent désormais au centre de tri Isséane à Issy-les-Moulineaux. Ils suivront également une formation complémentaire chez Insidens à Paris, dans le cadre de leur contrat de professionnalisation.

STOPDISCRI : UN NOUVEL OUTIL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La délégation interministérielle pour l'égalité des chances des français d'Outre-Mer met désormais au service des ultramarins une boîte mail directement.stopdiscri@outre-mer.gouv.fr. Le but : dénoncer tout type de discrimination.

Vous estimez être victime d'une discrimination, directe ou indirecte. L'auteur présumé de cette discrimination peut être une personne privée (un individu) ou publique (une association, une entreprise...). Le Défenseur des Droits est l'instance compétente pour lutter contre les discriminations, et favorise un égal accès de tous et toutes aux droits.

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (sexe, âge, état de santé...) et dans un domaine

cité par la loi (accès à un service, embauche...). À ce jour, 20 critères de discrimination ("critères prohibés") sont fixés par la loi. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son état de santé ou encore ses opinions, est formellement interdit par la loi et les conventions internationales approuvées par la France.

Comment procéder ? En saisissant la Délégation interministérielle à l'égalité des chances de Français d'outre-mer via stopdiscri@outre-mer.gouv.fr ou soit au 01 53 69 20 50.

THÉÂTRE AU TRIBUNAL

À l'instigation de du président du Tribunal de Première instance de Mayotte dans le cadre des actions de prévention contre la délinquance juvénile, le groupe théâtre du centre Nyamba du Secours catholique, Caritas-France de Mayotte a décidé de mettre en scène une audience correctionnelle à partir d'un fait divers réel qui a déjà été jugé.

Ce travail de longue haleine a eu pour but ultime de produire la pièce de théâtre structurée, écrite, mise en scène et jouée au sein de la salle d'audience du TGI de Mayotte en étroite collaboration avec les autorités judiciaires du département. Un film sera réalisé afin de le produire avec l'accord de nos partenaires et de le projeter en milieu scolaire, universitaire, associatif et au sein des services de la collectivité territoriale et des services de l'État.

La représentation se tiendra dans la salle du tribunal de première instance le mardi 8 décembre à 10h en présence de Monsieur Sabatier, Président du tribunal de première instance.

FAITS DIVERS

VIOLENCES À CHICONI

Vendredi dernier vers 7h, de nouvelles violences ont éclaté devant le collège de Chiconi. Un groupe de jeunes extérieurs à l'établissement a à nouveau tenté d'agresser des collégiens. Selon les gendarmes, une bagarre a éclaté entre deux jeunes. L'un des protagonistes était armé d'un shombo qu'il a lancé sur le toit d'une habitation à l'arrivée de la police municipale.

Il aurait frappé sa victime à coup de pierres. Lorsque les policiers municipaux arrivent, il s'enfuit et se cache chez une commerçante. Plus tard, alors qu'il tente de récupérer son coupe-coupe, il est reconnu par la victime et des témoins et interpellé par les gendarmes.

ARMÉ D'UN JOUET, IL MORD UN GENDARME

Lors d'une banale mission de surveillance vendredi, les gendarmes aperçoivent un jeune homme avec ce qu'ils croient être une arme de poing. Il s'agit en fait d'un jouet en plastique. Lors du contrôle, le jeune homme se rebelle et mord un officier de gendarmerie. L'enquête est menée par la brigade territoriale autonome de Mzouazia.

LYNCHAGE GRATUIT À MTSANGADOUA

Vendredi à 10h, un lycéen a été attaqué par un groupe d'adolescents d'Acoua. Il a été roué de coups de poings et de bâtons devant le lycée Cite du Nord. Selon la victime, elle ignorait la raison de ce déchaînement de violence, elle souffre d'une ITT de 3 jours.



I.B.S

L'ESSENTIEL, C'EST LA QUALITÉ

SABLE - GRAVIERS CE	
SABLE 0/4 : 31,00 € > 25,00 C/T	SABLE 0/2 : 30,00 € > 40,00 C/T
SABLE 0/5 : 33,00 € > 30,00 C/T	GRAVIERS : 30,00 € > 25,00 C/T
FERS À BÉTON NF	
FAB Ø 8 - 6m : 1,30 € > 1,00 C/U	FAB Ø 10 - 6m : 1,70 € > 3,00 C/U
FAB Ø 8 - 6m : 2,60 € > 2,00 C/U	FAB Ø 12 - 6m : 3,30 € > 4,50 C/U
PARPAINGS CE	
BLOCS de 10 : 1,40 € > 1,00 C/U	BLOCS de 20 : 1,90 € > 1,50 C/U
BLOCS de 15/3 : 1,55 € > 1,00 C/U	BLOCS à bancher : 2,00 € > 1,50 C/U
TREILLIS SOUDÉS NF	
TS 10 : 28,00 € > 30,00 C/U	TS 25 : 95,00 € > 70,00 C/U
TS 20 : 35,00 € > 50,00 C/U	TS 25C : 115,00 € > 90,00 C/U
CHAÎNAGES NF	
Poteau 10/10 : 30,00 € > 25,00 C/U	Poteau 10/15 : 35,00 € > 30,00 C/U
Poteau 10/20 : 42,00 € > 35,00 C/U	

ENROBÉS : Nous consulter



NOËL

PROMO

DU 30 NOVEMBRE
AU 12 DÉCEMBRE

Tél : 0269 61 15 50 / Fax : 0269 61 21 18 / www.ibs-groupe.com